



Trace de chaux sur vitre / suivre travaux catastrophique

Par **Benebgt**, le **16/10/2020** à **17:47**

Bonjour,

Je me permets de vous interroger car nous avons débuté une construction avec maître d'œuvre en juin 2019.

La livraison devait être prévue fin février (avant le covid donc)

Sur quasiment chaque corp de métier il a fallu que moi même cliente je suive le chantier car le maître d'œuvre ne voyais et constatait rien (il venait pourtant toutes les semaines sur le chantier)

Il y a eu plusieurs choses résolues au final grace au fait que l'on ai suivi nous mêmes le chantier.

Nous sommes actuellement dans la maison depuis aout (car nous devons rendre la location dont nous avons d'ailleurs payé 5 mois supplémentaires du au retard soit rien qu'en loyer 3300 euros)

Il reste a ce jour le teste d'étanchéité a faire (26 oct) en espérant que la rt2012 passe ...

Nous n'avons donc pas pu commencer le remboursement de la banque puisqu'il manque cette facture (qui d'ailleurs n'était pas prévu dans les devis et que nous devons regler en plus)

En parlant de plue value.

Plue value sur:

- Maçonnerie (poutre plus epaisse car pas d'étude avant devis) :280 euros supplémentaire
- supplements également sur des fenêtres car la hauteur est passée de 215 a 220 (pour je ne sais quel raison techniques qui aurait du être calculé précisément biensur) environ 800 euros
- supplements tests étanchéité 588 euros

Et j'en passe ...

Aujourd'hui il nous reste a lui verser 2210 euros sur les 8500 d'honoraires (qu'il accepte de ne pas percevoir au vu de tout cela)

Sauf que... Et j'en vient a ma question;

Le ravaleur (qui etait intervenu une preuve fois sous la pluie et qui a du refaire une facade) ne veut pas payer le remplacement d'une vitre qui a été abîmé a cause de projection de chaux (traces qui ne partent donc pas)

J'en ai parlé a maintes reprises au maître d'œuvre qui m'avait bien confirmé en avoir parlé au ravaleur.

Et aujourd'hui ce ravaleur me dit n'avoir pas ete informé de cela.

Évidemment le jour de la réception avec tout ce qu'il y avait a noter cette votre a été oubliée.

Le ravaleur me propose de payer la moitié de la sommes mais il faudrait encore que nous déboursions 214 euros pour changer cette fenetre ...

Avons nous un recours ?

(Fin de chantier pas encore signé avec le maître d'œuvre)

Cordialement